



Communiqué de presse
14 janvier 2020

41ème jour de grève - Opération « ports morts » TLF, TLF Overseas et la FNTR exigent des pouvoirs publics le déblocage des ports et des mesures immédiates de soutien aux entreprises

Alors que la France est paralysée par des mouvements sociaux sans précédent depuis le 5 décembre, la situation dans les ports est particulièrement préoccupante pour l'ensemble des acteurs économiques de la chaîne logistique : transporteurs, transitaires, commissionnaires de transport. Et pourtant, personne n'en parle !

Les opérations successives « ports morts » depuis 6 semaines ont ruiné tous les efforts de relance de la filière maritime. Alors qu'un nouveau préavis de grève des docks a commencé aujourd'hui à minuit pour 72h, les organisations professionnelles TLF, TLF Overseas et la FNTR demandent expressément aux pouvoirs publics de réagir en apportant des mesures concrètes de soutien.

Les commissionnaires de transport ne peuvent pas supporter seuls l'impact économique de la grève !

Dans un courrier adressé le 13 janvier à l'ensemble des compagnies maritimes opérant sur les ports français et aux entreprises de manutention, **Eric Hémar, Président de TLF** et **Herbert de Saint Simon, Président de TLF Overseas**, ont demandé l'exonération de tous les jours de grèves dans le calcul des frais de stationnement, gardiennage, branchement des conteneurs reefers, détentions et surestaries.

Les commissionnaires de transport (adhérents de TLF Overseas) et leurs clients n'ont pas à supporter seuls la responsabilité et la totalité des charges financières des conséquences des grèves, au risque de créer un fort déséquilibre entre les acteurs de la filière et une perte d'activité irrémédiable des ports français.

L'activité du transport de marchandises est en péril. Sans ports, pas de commerce extérieur ! Nos ports français sont au cœur de l'économie française. J'appelle officiellement les autorités nationales et locales à débloquer la situation pour assurer la libre circulation des personnes et des marchandises. Notre gouvernement doit urgemment prendre conscience des conséquences de cette situation pour la compétitivité de la filière maritime. Nous demandons expressément à être reçus par le gouvernement d'ici la fin de la semaine. » déclare **Herbert de Saint Simon, Président de TLF Overseas**.

Les transporteurs routiers durement touchés par le conflit

Maillon essentiel de la chaîne logistique des ports au consommateur, les transporteurs routiers sont touchés de plein fouet par ce conflit qui s'enlise et auxquels les pouvoirs publics n'ont pas apporté de réponse malgré les demandes répétées des organisations professionnelles depuis le mois de décembre. « La FNTR a été reçue à Bercy il y a quelques semaines pour évaluer les mesures de soutien nécessaires aux entreprises de transports routier fragilisées par les mouvements sociaux. Des mesures spécifiques doivent être prises immédiatement en particulier concernant les entreprises travaillant avec les ports concernés. Cette situation doit maintenant faire l'objet d'un traitement à la hauteur des enjeux en matière de déblocage et d'accompagnement des entreprises » explique **Jean-Christophe Pic, Président de la FNTR**.

Une situation alarmante sans aucune perspective de sortie de crise

Contrairement aux idées reçues, c'est l'ensemble des acteurs de la chaîne logistique qui est impacté par ces blocages répétés depuis 6 semaines à travers le territoire : transitaires, commissionnaires de transport mais aussi les transporteurs qui sont à l'arrêt avec des camions et des conducteurs immobilisés dans les ports faute de marchandises.

A court terme, ce sont des gens qui ne peuvent pas travailler, des compagnies qui ne font plus escale dans nos ports, des conteneurs qui s'accumulent sur les terminaux.

En termes d'impact financier, il s'agit de dizaines de millions d'euros par jour de pertes sèches pour les entreprises. La perte de trafic est estimée à - 40% pour le port de Fos, le double pour le Havre.

Au-delà des conséquences économiques dramatiques pour les entreprises, c'est l'image de la filière maritime qui est touchée durablement.

Dans ce contexte alarmant, TLF, TLF Overseas et la FNTR s'interrogent sur l'absence de signal et de soutien du gouvernement alors même qu'une stratégie de relance portuaire avait été actée il y a quelques mois ... Des efforts ruinés, impactant la compétitivité du secteur sur le long terme.

Contacts presse :

Union TLF/TLF Overseas: Blandine Guyon – bguyon@e-tlf.com 01 53 68 40 45 / 06 07 09 17 07

FNTR : Vanessa Ibarlucea – vanessa.ibarlucea@fntr.fr - 01 44 29 04 23 / 07 84 38 62 32

À propos de TLF Overseas

TLF Overseas est l'Union professionnelle regroupant les entreprises organisatrices de transports aériens, maritimes et les représentants en douane. Elle représente 90% des flux aériens, 80% des flux maritimes (marchandises hors vrac) et 95% des opérations douanières. Les missions de TLF Overseas couvrent la défense des intérêts de la profession, auprès des législateurs et décideurs en France, en Europe et à l'international. En collaboration avec les organisations CLECAT, CONFIAD et FIATA, TLF Overseas se mobilise pour renforcer l'attractivité du site France et améliorer la compétitivité du commerce extérieur français.

TLF Overseas, affiliée à l'Union TLF, première organisation professionnelle couvrant l'ensemble des métiers de la chaîne du transport de marchandises et de la logistique, est présente sur les grandes places logistiques, portuaires et aéroportuaires en métropole et dans les DOM.

À propos de l'Union TLF

L'Union des Entreprises de Transport et de Logistique de France (Union TLF) est l'organisation professionnelle représentative de l'ensemble des métiers de la chaîne du transport et de la logistique. Regroupant des entreprises de toutes tailles réparties sur l'ensemble du territoire, elle promeut et défend les intérêts de l'ensemble du secteur. Les entreprises adhérentes à l'Union TLF représentent 15,11% des entreprises et 28,87% des salariés de la branche. Elles exercent dans les secteurs du transport routier de lots complets et partiels ou de la messagerie, de l'express, de la logistique et de la chaîne logistique du froid. Certaines, regroupées au sein de TLF Overseas, sont organisatrices de transports internationaux terrestres, aériens et maritimes et représentants en douane. Enfin, elles sont également présentes dans la location de véhicules industriels.

À propos de la FNTR

La Fédération Nationale des Transports Routiers est la 1ère organisation professionnelle des transports routiers, représentant des entreprises de toutes tailles (TPE, ETI, PME, Groupes). La FNTR accompagne au quotidien les entreprises du secteur, défend leurs intérêts et anticipe les évolutions de la Profession. Des missions rendues possibles par un maillage unique en région, un solide ancrage européen, une représentativité nationale et multisectorielle ainsi que des expertises économique, juridique, technique, sociale et environnementale. Membres actifs de la FNTR La Chambre Syndicale du Déménagement (CSD) et l'Unostra.